

***LE LITTORAL ALGERIEN ENTRE PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT IMPERATIVES DU  
DEVELOPPEMENT,  
ENJEUX ET PERSPECTIVES***

**GHODBANI Tarik Professeur,  
Faculté d'aménagement  
Université d'Oran2, Mohamed Ben Ahmed**

**Introduction**

L'analyse des interactions homme – milieu a montré, à travers plusieurs études, la vulnérabilité de l'espace littoral face à l'action anthropique. Celle-ci peut prendre plusieurs formes, allant de l'urbanisation à la simple exploitation des ressources naturelles. L'anthropisme peut causer plusieurs dégradations à l'environnement dont la pollution, l'épuisement des ressources et l'artificialisation des paysages naturels. Sur le littoral algérien, la dimension environnementale reste peu intégrée dans les actions d'aménagement, ce qui explique les déséquilibres constatés. Les nombreux cas étudiés ont montré une diversité des pressions qui ont engendré, au cours de ces dernières décennies, des atteintes graves aux écosystèmes littoraux. Dans cet article, nous présentant une synthèse de nos travaux qui s'étale sur une vingtaine d'année de réflexion et d'observation de terrain sur tout le long du littoral ouest algérien.

## **1/Des impacts irréversibles liées à l'urbanisation de la côte**

Les aménagements portuaires, à Béni-Saf et à Bouzedjar, ont eu des effets négatifs sur la dynamique littorale. Ils se traduisent par l'apparition de zones d'accumulation et de zones d'érosion, associée à des dérèglements des transits sédimentaires, entre les différents segments de la côte. S'ajoutent à ces dérèglements, des surcoûts, imposés par les opérations successives de dragage contre l'ensablement des bassins portuaires et les travaux de défense menés pour la stabilisation des falaises contre l'érosion. Cette érosion est devenue un facteur de menace sur les infrastructures réalisées ou en cours de projection. Les exemples de Béni-Saf avec la route des falaises de Sidi Boucif, qui relie la ville au port, ou encore le cas de la future ZET de la baie de Bouzedjar, sont caractéristiques de cet état de fait.

Les menaces sur la côte ne se limitent pas aux impacts des installations portuaires sur le fonctionnement du milieu naturel. Ils concernent aussi les projets de construction de maisons de plages et d'hôtels « les pieds dans l'eau ». Cette occupation affecte beaucoup plus les sites côtiers, proches des grands centres urbains, qui reçoivent des populations provenant des grandes villes littorales limitrophes. L'aménagement de ces zones, auparavant limité à quelques maisons estivales et réputé pour la préservation de la qualité paysagère des plages, offre aujourd'hui une image de dégradation. Le rivage « durcifié » par un excès de « bétonisation » est actuellement source de pollutions et de conflits d'usage (Ghodhani & Semmoud 2010).

L'effet de l'action combinée de l'urbanisation anarchique et de l'érosion de la côte se ressent à travers la perturbation de la dynamique côtière. Le blocage des échanges sédimentaires terre – mer, par les aménagements, constitue une préoccupation de premier ordre pour la recherche de solutions appropriées à la protection du rivage. Le trait de côte des plages de Bouisseville, Trouville et Saint Roch est manifestement en constant recul, favorisant l'avancée de la mer dans plusieurs endroits. Les constructions édifiées sur ces plages se trouvent dans le champ d'attaque des vagues. Une situation de risque qui a poussé les pouvoirs publics locaux à construire un certain nombre d'épis et les propriétaires, à aménager des avancées en béton pour protéger leurs biens, face à la mer. Ces actions n'ont paradoxalement fait que renforcer le travail érosif des vagues et l'aspect dégradé de la côte (Paskoff, 1999).

## **2/Autres effets de dégradation non moins importante**

L'action négative ne se limite pas à la « durcification » de la côte. Elle est également causée par d'autres formes d'atteinte à l'environnement, en premier lieu l'exploitation abusive des ressources naturelles. Le cas de la zone dunaire de Terga, de l'île de Rachgoun et des marais de la Macta sont des exemples édifiants à cet égard. Dans le cas de Terga, les prélèvements de sable pratiqués pendant plusieurs années sur un cordon dunaire d'âge quaternaire en vue d'alimenter les chantiers de construction de la région Ouest, ont conduit à la perturbation de la dynamique fluviale au niveau de l'embouchure de l'oued El Maleh. L'ensablement des terres agricoles, la régression du tapis végétal originel et l'altération du paysage naturel aux

alentours de cette zone qui s'en suivirent ont constitué récemment des motifs de conflit entre la population locale et les gestionnaires de la sablière (Ghodbani et *al*, 2016). En ce qui concerne la zone insulaire de Rachgoun et la zone humide de la Macta, deux pôles de biodiversité du littoral ouest algérien et de la Méditerranée, l'utilisation excessive des ressources a eu, comme effets immédiats, la régression ou la disparition de nombreuses d'espèces terrestres et aquatiques, rares ; notamment les mammifères marins, comme le phoque moine. Les pratiques de pêche et de chasse non contrôlée, de surpâturage et de fréquentation des lieux pour les loisirs représentent les principaux facteurs qui dégradent ces milieux à fort potentiel écologique (Ghodbani & Amokrane 2013) (Ghodbani, 2005).

Plus globalement, la forte pression de l'homme sur le littoral en Algérie provoque la montée du phénomène de littoralisation. Ce fait non exclusif à l'Oranie affecte aussi l'Algérois et le Constantinois. Néanmoins, la littoralisation reste spécifique, au regard des particularités naturelles, historiques et socioéconomiques qui caractérisent l'Oranie. Dans ce contexte, l'étude de la littoralisation a permis d'identifier le poids démographique, par rapport à l'ensemble de la région ouest. L'analyse des cartes de la répartition de la population des communes, selon les données issues des deux derniers recensements montre un fort taux de peuplement dans les plaines littorales, en particulier au niveau de l'axe Oran – Mostaganem. Les zones telliennes et sub littorales paraissent moyennement peuplées, alors que les zones steppiques et montagneuses affichent des taux d'occupation humaine assez faibles. Ces dernières ont, pour la plupart des cas, un solde migratoire négatif, comme les massifs montagneux de l'Ouarsenis et des Trara (Ghodbani et Berrahi, 2013).

### **3/Aperçu sur les facteurs de la pression sur le littoral, approche régionale**

Il est admis que la littoralisation en Algérie est un fait historique étroitement lié à la colonisation et au peuplement de nouveaux centres urbains. En Oranie, elle a été, par la suite, synonyme d'un redéploiement des activités humaines sur un axe majeur d'industrialisation - urbanisation du littoral, porté par un volontarisme étatique certain, durant les années 1970 (Semmoud, 1986). De cette période de forte croissance, les écarts entre nord et sud se sont creusés et la fragilité des écosystèmes côtiers s'est accentuée. Cette situation qui a quelque peu changé aux cours des décennies suivantes, reflète des difficultés de prise en charge de la problématique de développement, à l'échelle nationale et locale, et un manque d'efficacité dans la gestion du patrimoine naturel.

Contrairement à d'autres littoraux méditerranéens, la littoralisation de la région ouest n'est pas couplée à un fort taux d'artificialisation. Ce dernier reste faible dans le littoral ouest de l'Algérie. Contrairement à une hypothèse de départ, la diffusion du fait urbain sur la bande littorale n'est pas considérable, mais elle reste confinée dans un secteur délimité par le Cap Falcon, à l'ouest et l'embouchure du Chlef, à l'est, soit moins d'un tiers de l'étendue de la zone étudiée. Ce secteur, qui englobe les deux plus grandes villes côtières d'Oran et de Mostaganem, concentre l'essentiel des activités urbaines et une population à hauteur de 85%. L'urbanisation des autres espaces littoraux est visiblement plus faible et demeure concentrée dans les pôles portuaires de Béni-Saf et de Ghazaouet.

L'urbanisation mesurée qui semble caractériser la côte ouest, dans son ensemble, n'est pas pour autant synonyme de protection des ressources naturelles. La pression, exercée en permanence sur l'environnement, continue à se manifester, à travers les pratiques de la surpêche, de la déforestation, de l'extraction du sable dunaire et de l'aménagement des bassins versants. Elle se manifeste aussi par des pressions sur l'eau et le foncier, véritables contraintes au développement. Si la question du foncier demeure un problème affectant la majorité des agglomérations du territoire national, la demande en eau pour les villes de l'Ouest algérien demeure la particularité de l'Oranie qui souffre d'un manque flagrant de ressources hydriques. L'urbanisation importante d'Oran a pesé considérablement sur l'accroissement de cette demande induisant la programmation de nouvelles d'infrastructures hydrauliques. Le raccordement de la ville à des réseaux d'infrastructures, de plus en plus lointaines, est désormais pris en charge, répondant à la situation de stress hydrique qui sévit dans la région depuis longtemps. Ainsi, Oran, qui reçoit son eau des régions intérieures couvrant les bassins versants de la Tafna et de la Macta, se trouve dans une crise qui perdure avec l'envasement des barrages et le prolongement des périodes de sécheresse. Le rayon hydraulique de cette ville s'est nettement élargi ces dernières décennies et peut constituer l'un des indices les plus pertinents des déséquilibres qui existent entre l'offre et la demande en matière d'eau dans le littoral de l'Oranie (Bellal et *al*, 2015).

La contrainte de l'eau pèse sur le développement et le bien être des habitants. L'Etat algérien qui a récemment opté pour la construction de multiples stations de dessalement d'eau de mer, compte ainsi atténuer la

pression de la demande sur l'eau particulièrement manifeste sur le littoral. Les choix d'aménagement opérés risquent paradoxalement de renforcer la dépendance des régions intérieures vis-à-vis de ce même littoral. Il est à craindre que le rivage, promis à devenir une région exportatrice d'eau pour les villes intérieures, ne devienne le lieu de toutes les menaces qui accentueraient son artificialisation.

#### **4/Qu'elles interactions avec l'échelle ?**

A une échelle plus locale ou les zones côtières, la relation entre la société et la mer a évolué différemment, d'une zone côtière à une autre. Des points communs caractérisent toutefois l'ensemble des situations étudiées. L'analyse de trois cas d'Arzew, de Béni-Saf et de Rachgoun a révélé une forte propension des usagers à s'approprier les ressources disponibles en milieu côtier en même temps qu'une forte adaptation des espaces à répondre aux demandes et autres convoitises des multiples acteurs en jeu. C'est la concurrence observée sur l'utilisation de l'espace maritime et ses extensions continentales, qui permet d'entrevoir, soit une démaritimisation, qui se traduit généralement par la régression de l'attachement de la société à la mer, soit par l'émergence de nouvelles formes de maritimité, favorisant l'apparition de nouveaux liens entre la société et l'espace maritime. Plus globalement, elle nous renseigne sur le poids des mutations socioéconomiques dans la transformation des rapports homme – nature (Ghodbani, 2009).

Dans le cas de la baie d'Arzew, l'implantation d'une vaste zone industrielle et portuaire, dédiée à l'exportation des hydrocarbures et conçue en enclave, pénalise les secteurs traditionnels de la pêche et de l'agriculture dans la région. Ces secteurs ont connu une constante régression, avec les multiples

plans d'extension du périmètre industriel et la fermeture programmée des accès à la mer. Les signes d'une démaritimisation sont perceptibles et les plans d'urbanisme, censés définir des stratégies de développement et d'intégration du territoire, paraissent, dans ce cas, devenir des outils aux mains de puissants acteurs économiques.

A Béni-Saf, les mutations sont plus anciennes et l'activité minière, qui est à l'origine de la création de la ville et de son port, a permis à la pêche de s'y greffer. La richesse halieutique connue de la zone et le savoir-faire accumulé dans le domaine de la pêche côtière, hérité de la société coloniale très maritimisée, par les pêcheurs algériens, a facilité la reconversion vers cette activité après le tarissement de la mine de fer. Cependant, la focalisation de l'activité locale sur la pêche, favorisée par d'importantes aides étatiques, a multiplié la pression sur la ressource halieutique. Le renouvellement du stock halieutique est plus que jamais menacé en raison des prises abusives et de la pratique de pêche illégale. Plus récemment, des initiatives pour introduire le tourisme dans la région et renouer avec des pratiques festives traditionnelles, telles les journées de la sardine ou le *cardiro*, attestent de l'émergence d'une nouvelle forme de maritimité.

A Rachgoun, les mutations sont récentes, mais la concurrence sur le foncier est autant présente que dans les zones côtières anciennement peuplées. A la faveur d'un tourisme balnéaire émergent, l'urbanisation dans cet espace traditionnellement agricole, a connu un rythme accéléré ces dernières années. Dès le début des années quatre-vingt, la construction de résidences locatives pour les estivants s'est fait d'une manière anarchique favorisant le bradage du foncier et banalisant la construction dans un milieu côtier, à haute valeur

paysagère. La proposition, par les documents d'urbanisme, d'implanter une ZET à Rachgoun n'a, pour l'heure, pas réussi à imposer les conditions d'avènement d'un tourisme écologique. Les promoteurs bénéficient de larges avantages en matière de financement et d'acquisition foncière, et la population locale est contrainte à plus de résistance face à la confiscation attendue des terrains agricoles et à un tourisme de masse, synonyme de grandes nuisances. En ce sens, Rachgoun expérimente une forme de maritimité préjudiciable à son environnement.

### **5/Une GIZC est-elle possible pour préserver le littoral algérien**

Les modalités de gestion, les pratiques d'usage du rivage et le rôle des instruments dans la maîtrise de l'urbanisation littorale, constituent des entrées importantes à l'analyse du jeu d'acteurs. Cette analyse a été faite pour plusieurs cas. Ceux d'Aïn el Turck et de Terga ont révélé la présence d'une multitude d'acteurs qui opèrent, selon des stratégies différenciées, pour s'approprier le foncier littoral. Les outils de gestion en vigueur paraissent, dans ce contexte, inefficaces dans la prise en charge des logiques d'acteurs locaux et posent les limites d'une réglementation aisément contournable dans les faits. A Aïn el Turck, les pratiques de contournement des textes juridiques, régissant la protection du rivage, sont multiples. Les groupes les plus défavorisés creusent des cavernes dans les falaises calcaires pour l'aménagement de cabanons de fortune, alors que les pêcheurs transforment les abris d'embarcations en véritable garages à bateaux et que les propriétaires de maisons justifient l'aménagement de surfaces de plages en bordure de leurs maisons par les impératifs d'intimité ou de protection contre d'éventuelles inondations marines. Dans leur sillage, les promoteurs immobiliers, exerçant

dans le domaine du tourisme balnéaire, profitent du flou juridique dans la loi littorale pour implanter leurs projets en plein milieu des plages, empiétant franchement sur le DPM.

A Terga, la concurrence pour la récupération d'une partie de la plage mise à nu par les inondations d'octobre 2001 et programmée pour recevoir une ZET, a mobilisé d'anciens habitants face aux gestionnaires. Un conflit de taille a fait l'actualité de cette petite localité et les désaccords nés entre les deux groupes de protagonistes ont culminé suite à l'instrumentalisation du POS par les pouvoirs locaux, pour imposer l'aménagement de la ZET dans cette zone à haut risque. Un processus de négociation relayé par une action en justice, semble en définitive offrir des solutions aux divers protagonistes et satisfaire les intérêts des acteurs en conflit. Néanmoins, le dénouement occulté les préoccupations légitimes de préservation de l'écosystème.

La mise en application des PAC dans le cadre de la loi littorale, s'est heurtée à une double contrainte. La première concerne les incohérences avec les instruments d'urbanisme PDAU et POS qui doivent permettre cette application. PDAU et POS n'intègrent que très partiellement la dimension maritime dans la problématique de l'aménagement du territoire littoral. La deuxième contrainte tient à l'absence de mesures de coordination entre les acteurs d'un même territoire qui puisse favoriser une vision globale et non sectorielle du problème d'aménagement.

Le développement durable du littoral ne paraît ainsi être envisagé qu'à travers une GIZC. Il ne s'agit pas ici d'utiliser des modèles importés d'autres pays mais plutôt de construire un modèle qui soit adapté au contexte algérien. Les spécificités naturelles et socioéconomiques du territoire national doivent

être pleinement intégrées dans une visée stratégique, globale, de protection des zones côtières, en s'inspirant d'expériences étrangères. Cette nouvelle stratégie ne pourra gagner en efficacité sans un sérieux travail de sensibilisation en amont et sans l'apport déterminant des travaux scientifiques pour éclairer l'action publique.

## Conclusion

La poursuite dans ces réflexions de recherche s'impose dans plusieurs directions. L'élargissement de l'étude à l'ensemble du littoral algérien permettra des comparaisons et peut être la définition d'une vision globale. Il pourrait concerner d'autres espaces non littoraux, montagnards, steppiques, saharien et vérifier ainsi la complexité des pressions anthropiques et leur évolution dans le temps. La comparaison pourrait s'étendre aux pays maghrébins avec lesquels nous partageons des préoccupations environnementales et pour lesquelles une conception commune de protection du littoral gagna être envisagée.

L'élargissement de l'aire d'étude implique une évolution des méthodes et analyses. L'apport de la télédétection et de la modélisation pourrait aider à la compréhension du système littoral et à la préconisation d'un modèle de gestion et de prévention des risques majeurs. Une étude de type SIG, intégrant un socle de connaissances des diverses composantes de l'espace littoral, permet de traiter des métadonnées complexes, liées à la fragilité du milieu naturel, en y intégrant les paramètres sociaux et économiques, liés aux aspects de maritimité et aux logiques et intérêts d'acteurs en présence.

## Références bibliographiques

- Bellal S-D, Mokrane S, Ghodbani T et Ouassini Dari., 2015, Ressources, usagers et gestionnaires de l'eau en zone semi-aride : Le cas de la wilaya d'Oran (ouest algérien), Territoires en mouvement, Gestions alternatives de la ressource en eau, n°25-26.
- Ghodbani T, Milewski A, Bellal S-D., 2016, Un écosystème littoral fragile menacé sur la rive sud de la Méditerranée, La zone côtière de Terga et ses zones humides (Algérie), Méditerranée n° 125/2016, Dynamiques des zones humides littorales et enjeux de gestion.  
<https://mediterranee.revues.org/8104>
- Ghodbani T, Kensab O, Kouti A., 2016, Développement du tourisme balnéaire en Algérie face à la problématique de protection des espaces littoraux, Le cas des côtes mostaganemoises, Etudes Caribéennes n°33/2016, Tourism and natural resources.  
<https://etudescaribeennes.revues.org/9305>
- Ghodbani T, Midoun F., 2013, La littoralisation dans l'Ouest algérien : analyse multiscale des interactions hommes-espaces-écosystèmes, Revue Espace, Populations, Sociétés, n° 1-2, pp 231-243. <https://eps.revues.org/5488>
- Ghodbani T & Amokrane K., 2013, La Macta un espace à

protéger sur le littoral ouest de l'Algérie, Revue PhysioGéo  
Volume 7 varia. <http://physio-geo.revues.org/3095>

- Ghodbani T et Messahel A., 2012, Agriculture face à la  
ville, Le cas d'Oran, Algérie, n°11 des Cahiers Thématiques  
(Agriculture & Métropole). [http://www.ecole-  
paysage.fr/media/formation\\_paysagiste/UPL22618526917833923  
56\\_Extrait\\_Cahiers\\_thematiques\\_N\\_11.pdf](http://www.ecole-paysage.fr/media/formation_paysagiste/UPL2261852691783392356_Extrait_Cahiers_thematiques_N_11.pdf)

Environnement et littoralisation de l'Ouest algérien, Revue  
Insaniyat Varia, n° 50, CRASC, Oran, pp. 53-60

-Ghodbani T et Semmoud B., 2010, Urbanisation littoral en  
Algérie, Processus et impacts sur l'environnement ; Le cas d'Aïn  
el Turck sur la côte ouest. Revue Études caribéennes, n° 15 /2010,  
Ressources marines : état des lieux, usages et gestion,  
<http://etudescaribeennes.revues.org/>

-Ghodbani T., 2010, Environnement et littoralisation de l'ouest  
algérien, Revue électronique Carnets de géographes rubrique  
Carnets de soutenances, <http://www.carnetsdegeographes.org/>

-Ghodbani T., 2009, Les sites littoraux algériens entre ouverture  
et enclavement, étude deux cas : Béni-Saf et Arzew apparaitre in  
Dynamiques littorales et frontières maritimes, Les littoraux  
charnières ou frontières de territoires ? Semmoud B coordinateur,  
Paris éd l'Harmattan, pp.373-382

-Ghodbani T., 2005, Rechgoun, un espace à protéger sur le littoral

ouest de l'Algérie, Revue Méditerranée, Les grands sites naturels des aires métropolitaines méditerranéennes, n° 3.4, pp. 87-94.

- Paskoff R, (1999) : Les littoraux, Impact des aménagements sur leur évolution, Paris, deuxième édition, Masson, 255 p.
- Semmoud B, 1986, Industrialisation et espace régional en Algérie, le cas de l'Oranie littorale, Tome 1 et 2, Alger, Edition OPU, 703 p.

***Pour citer cet article :***

**Tarik GHODBANI , «Le littoral algérien entre protection de l'environnement impératives du développement, enjeux et perspectives », Revue de droit des transports et des activités portuaires, Volume IV / N°02, année 2017 (PP 111-126).**